

# L'Assemblée générale des Gueules Cassées

## des 12 au 13 juin 2018

Cette année la 97<sup>e</sup> Assemblée générale des Gueules Cassées s'est une nouvelle fois déroulée dans le cadre magnifique de notre domaine dans le Var.

Le mardi 12 juin, une cérémonie religieuse à la mémoire de nos Fondateurs et de tous nos camarades décédés a été célébrée en plein air dans la pinède surplombant les bâtiments du domaine. Le mercredi 13 juin, l'Assemblée générale adoptait à une très large majorité toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration (*vous trouverez les résultats dans les pages suivantes*).

À l'issue de celle-ci, tous se sont ensuite rassemblés devant le monument des Fondateurs. Henri de Bonnaventure, chevalier de la Légion d'honneur, a décoré notre camarade Bernard Luquet qui recevait l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Mérite. Il a ensuite remis à Gilles Ménard, digne et fier, le nouveau drapeau national des Gueules Cassées. De très nombreux porte-drapeaux étaient présents pour le saluer.

S'ensuivirent les dépôts de gerbes du vice-amiral d'escadre Charles-Henri Leulier de La Faverie du Ché, préfet maritime de la Méditerranée, de Philippe Vitel, vice-président du Conseil régional représentant Thierry Muselier, président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var, accompagné de Jacques Couture, son premier adjoint. La gerbe des Gueules Cassées a été déposée par Henri de Bonnaventure et le nouveau décoré, Bernard Luquet.

Une Marseillaise, chantée en chœur et *a cappella*, a clôturé cette très belle cérémonie et tous, Gueules Cassées, épouses, familles et amis, ont pu ensuite partager un repas convivial dans la salle à manger du domaine.

Deux très belles journées où le soleil a largement contribué à notre historique sourire.





© Jean-Philippe Rothhoff/UBFT

Monseigneur Frédéric Forel, vicaire général du diocèse de Fréjus-Toulon, Henri de Bonnaventure et Marie-Andrée Roze-Pellat, entourés des porte-drapeaux de l'UBFT.



© Jean-Philippe Rothhoff/UBFT

▲ Arrivée des porte-drapeaux précédés de Bernard Tomasetti, délégué Provence et maître de cérémonie.



© Jean-Philippe Rothhoff/UBFT

▲ Arrivée de Marie-Andrée Roze-Pellat, vice-présidente de la Fondation, et d'Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT.



© Jean-Philippe Rothhoff/UBFT

▲ Cérémonie religieuse en souvenir de nos Fondateurs et de nos camarades disparus.



▲ Accueil des participants avec l'émergiment des camarades présents et les derniers votes.



▲ Ouverture de l'Assemblée générale 2018 par Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT.



▲ Minute de recueillement pour nos camarades disparus.

▲ Une présence nombreuse de camarades et amis.



© Jean-Philippe Rothoffr/UBFT

▲ Bernard Luquet, délégué régional Paris Ile-de-France, nommé chevalier dans l'Ordre national du Mérite, est décoré par Henri de Bonnavenure.



© Jean-Philippe Rothoffr/UBFT

▲ Remise du nouveau drapeau de l'UBFT à Gilles Ménard, notre porte-drapeau national.



© Jean-Philippe Rothoffr/UBFT

▲ Dépôt de gerbe par le vice-amiral d'escadre Charles-Henri Leulier de la Faverie du Ché, préfet maritime de la Méditerranée.



© Jean-Philippe Rothoffr/UBFT

▲ Dépôt de gerbe par Philippe Vitel, vice-président du Conseil régional, représentant Philippe Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.



Vue d'ensemble de la cérémonie.

© Lucas Bosc



© Jean-Philippe Rothofr/UBFT

⤴ Bernard Tomasetti, délégué régional Provence, en maître de cérémonie.



© Jean-Philippe Rothofr/UBFT

⤴ Dépôt de gerbe par Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var et conseiller départemental, représentant Marc Giraud, président du Conseil départemental du Var.



© Jean-Philippe Rothofr/UBFT

⤴ Dépôt de gerbe par Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var, accompagné de Jacques Couture, premier adjoint, de Marie-Louise Cassar et Carmen Semenou, adjointes.



© Jean-Philippe Rothofr/UBFT

⤴ Dépôt de gerbe par le nouveau membre de l'Ordre national du Mérite et notre président.



Les personnalités présentes lors de cette belle journée.

© Jean-Philippe Rothofr/UBFT

# Compte-rendu de l'Assemblée générale du mercredi 13 juin 2018

Conformément à la convocation de l'Assemblée générale annuelle qui a été adressée le 4 mai 2018 aux membres de l'UBFT, la séance est ouverte à 10h00, au domaine des Gueules Cassées au Coudon, à La Valette-du-Var (83).

La feuille de présence indique que **93** Gueules Cassées sont présents dans la salle.

Le président précise que **724** pouvoirs ont été reçus. **628** ont été considérés comme valables et ont pu être valablement répartis, dans la limite statutaire de 10 par membre présent, en cas de mise aux voix d'une motion de dernière minute.

Le président déclare l'Assemblée ouverte à **10h00** et demande à l'assistance de respecter une minute de silence à la mémoire de tous ceux de nos camarades, de leurs conjoints ou membres de leur famille, qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée générale, en y associant également les militaires morts en Opérations Extérieures ou en service, ainsi que les victimes d'attentats.

Conformément à l'ordre du jour, il est donné lecture des différents rapports qui figuraient dans la brochure jointe à la convocation de cette Assemblée générale et dont les textes ne sont pas à nouveau reproduits.

Seuls le résultat du vote des résolutions, le résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'admini-

stration et les réponses aux questions diverses, figurent dans ce compte-rendu.

- Lecture du rapport moral 2017 par le président, Henri Denys de Bonnaventure,
- Lecture du rapport d'activité 2017 par le directeur général, Olivier Roussel,
- Présentation des comptes de 2017 par le trésorier, Bernard Allorent,
- Présentation du budget 2018 par le trésorier, Bernard Allorent,
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes, Didier Piro,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées du commissaire aux comptes, Didier Piro,
- Réponses par le président aux questions posées par écrit,
- Lecture du résultat du vote des résolutions par Gérard Pinson, président de la commission de scrutin,
- Lecture du résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration par Gérard Pinson, président de la commission de scrutin.

## QUESTIONS DES MEMBRES

Le président indique que deux questions ont été posées par écrit :

### Question n° 1 de M. Michel Rodier, membre n° 45848

Depuis la fermeture du bloc opératoire de l'Institution nationale des Invalides, la question se pose de la création à Paris d'un centre spécialisé dans un cadre civil et militaire pour les blessés médullaires et cérébraux lésés, identique à ceux qui existent à l'étranger, notamment à Nottwil, en Suisse.

### Réponse

Ce sujet a été présenté à la secrétaire d'État aux Armées. Un dossier complet sur ce centre lui a ensuite été communiqué ainsi qu'à la ministre de la Santé. Un entretien avec le secrétaire général pour l'administration du ministère des Armées a eu lieu début juin 2018 sur ce thème avec deux anciens chefs du service de chirurgie de l'INI. La secrétaire d'État a prescrit un examen attentif de la requête. Le dossier n'est pas clos.

## Question n° 2 de M. Michel Rodier, membre n° 45848

Dans le cadre de la refonte du Code des Pensions Militaires d'Invalidité, les appellations « anciens combattants » et « monde combattant » sont-elles toujours pertinentes, et concernant les blessés, ne devraient-ils pas être nommés « Blessés au service de la Nation » ?

### Réponse

Ces questions récurrentes s'inscrivent dans un sujet beaucoup plus large et déjà ancien qui est la place que l'État entend donner à la reconnaissance de ses combattants

d'hier et d'aujourd'hui, comme au statut des auteurs des faits ayant entraîné l'engagement de nos soldats, notamment avec l'intervention des militaires sur le territoire national. Les évolutions retenues pourraient être lourdes de conséquences, politiques notamment. La question a été posée au gouvernement lors de la discussion au Sénat dans le cadre de l'examen de la Loi de programmation militaire. La position actuelle est plutôt au maintien de la différence d'appellation entre les blessés en Opérations Extérieures et les blessés en Opérations Intérieures.

Selon la secrétaire d'État aux Armées, la décision appartient au chef de l'État.



### LECTURE DES RÉSULTATS DU VOTE DES RÉSOLUTIONS ET DU SCRUTIN POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR GÉRARD PINSON,  
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES SCRUTINS

## RÉSULTAT DU VOTE DES RÉSOLUTIONS arrêtées par le Conseil d'administration du 6 avril 2018

### Résolution n° 1

#### Approuvée à la majorité absolue

Nuls	38
Exprimés	837
Pour	781
Contre	7
Abstentions	49

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports moral et d'activité 2017, l'Assemblée générale approuve ces rapports dans toutes leurs dispositions.

### Résolution n° 2

#### Approuvée à la majorité absolue

Nuls	35
Exprimés	840
Pour	772
Contre	9
Abstentions	59

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes

de l'exercice 2017 dans toutes leurs dispositions et donne quitus au Conseil d'administration.

### Résolution n° 3

#### Approuvée à la majorité absolue

Nuls	47
Exprimés	828
Pour	760
Contre	15
Abstentions	53

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat comptable excédentaire de l'exercice d'un montant de 6 611 474 euros de la façon suivante :

- Imputation de la charge de 10 000 000 d'euros correspondant à la dotation réalisée au cours de l'exercice à la Fondation des « Gueules Cassées » sur la réserve qui avait été constituée lors de la dernière Assemblée générale. Ce compte de réserve est ainsi soldé.
- Le solde, soit 16 611 474 euros, est affecté en report à nouveau qui passe ainsi de 10 946 437 euros à 27 557 911 euros.

Par ailleurs, le Conseil d'administration, en séance du 18 octobre 2017, ayant décidé d'abandonner le projet de construction d'une Résidence Seniors de grande envergure au domaine des Gueules Cassées, l'Assemblée générale décide de réaffecter la réserve de 12 000 000 d'euros constituée à cet effet en réserve pour restructuration et modernisation du domaine des Gueules Cassées à La Valette-du-Var.

■ Les autres réserves restent inchangées.

### Résolution n° 4

#### Approuvée à la majorité absolue

Nuls	40
Exprimés	835
Pour	770
Contre	10
Abstentions	55

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la présentation du budget 2018, l'Assemblée générale l'adopte dans toutes ses dispositions.

## RÉSULTAT DU SCRUTIN PORTANT SUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>INSCRITS</b>	<b>2495</b>
Votants par correspondance	921
Votants sur place	10
Total des votants	931

Bulletins nuls	57
Exprimés	874

### RÈGLE DE MAJORITÉS REQUISES POUR ÊTRE ÉLU

1/4 des votants =	233
50% + 1 voix des suffrages exprimés =	438

■ José Baraton	553	élu
■ Michel Clicque	651	élu
■ Pierre Dautrey	589	élu
■ Guy Delplace	610	élu
■ Henri Denys de Bonnaventure	722	élu
■ Jean Deprez	621	élu
■ Dominique Large	179	non élu
■ Jean-François Louvrier	268	non élu
■ Jean Picardat	215	non élu

■ Prédibane Siva	124	non élu
■ Pierre Tricot	644	élu
■ Serge Voisin	252	non élu

Les opérations de dépouillement ont été menées par la commission de scrutin, présidée par **Gérard Pinson**, délégué régional, assisté par :

- Robert Abian, délégué régional,
- Tadj Charef, délégué départemental,
- Jean Déprez, administrateur et délégué régional,
- Frédéric Durini, délégué départemental,
- Robert Esquirol, délégué régional,
- Bernard Luquet, délégué régional,
- Jean-Daniel Marquis, administrateur
- Gilles Ménard, porte-drapeau
- Jean-Claude Montardy, délégué régional,
- Pascal Stein, délégué départemental.

Après lecture des résultats du scrutin, le président déclare l'Assemblée générale 2018 close à 11 h 45.

## ÉLECTION DU BUREAU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JUIN 2018

À l'issue de l'Assemblée général, le Conseil d'administration s'est réuni pour élire le nouveau Bureau pour un mandat de trois ans.

Ont été élus :

■ **Henri Denys de Bonnaventure**, président,

- **Général Paul Dodane**, vice-président,
- **Bernard Allorent**, trésorier,
- **Patrick Remm**, trésorier adjoint,
- **Georges Morin**, secrétaire du Conseil.

# Deux nouveaux administrateurs au Conseil d'administration de l'UBFT

La démission du lieutenant-colonel Michel Nail et de William Dumont, administrateurs de l'UBFT depuis 2002 pour le premier et 2003 pour le second, ont conduit le Conseil d'administration à coopter deux Gueules Cassées en vue de pourvoir ces sièges vacants, cooptations qui ont été ratifiées par le vote de l'Assemblée générale du 13 juin 2018.

- Le colonel Pierre Dautrey, au siège de lieutenant-colonel Michel Nail,
- Le lieutenant-colonel (er) José Baraton, au siège de William Dumont.

Saint-cyrien de la promotion Général Monclar (1984-1987), le colonel Pierre Dautrey (54 ans) sert au sein de l'armée de Terre et occupe actuellement le poste de président du conseil permanent de la sécurité aérienne de l'armée de Terre. Breveté pilote et pilote d'essais expérimental d'hélicoptères, il fait partie de l'Aviation légère de l'armée de Terre (ALAT). Au fil de son parcours porté essentiellement sur l'opérationnel, il a été engagé à de nombreuses reprises en Opérations Extérieures, notamment en Irak, au Tchad, au Cambodge, en Adriatique et en Afghanistan.

Gravement blessé à l'occasion d'un accident en service en 2003, il est membre de l'UBFT depuis 2008, administrateur depuis octobre 2017 et, à ce titre, siège dans plusieurs commissions.

Il est officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de la médaille de l'aéronautique, de la croix de guerre des théâtres d'Opérations Extérieures et de la croix de la valeur militaire.



*Nos deux nouveaux administrateurs : le lieutenant-colonel (er) José Baraton et le colonel Pierre Dautrey.*

Membre de l'UBFT depuis 2017, le lieutenant-colonel José Baraton a débuté sa carrière en 1970 à l'École d'application de l'arme blindée à Saumur comme élève sous-officier d'active. Il intègre ensuite, comme élève officier, l'École militaire interarmes de Coëtquidan, promotion Général Marceau (1972-1973), avant de revenir comme officier à l'École d'application de l'arme blindée de Saumur. Il poursuit sa carrière dans cette arme avant de changer d'orientation en 1976 en intégrant l'École de spécialisation puis d'application de l'Aviation légère de l'armée de Terre (ALAT).

Il occupe différentes fonctions dans l'ALAT jusqu'en 2001, date à laquelle il quitte le service actif. Il débute cette même année une nouvelle carrière dans un cabinet de conseil en ingénierie, fonction qu'il occupe toujours à ce jour. Blessé à l'occasion du service, José Baraton est chevalier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de la médaille de la Défense nationale et de la médaille de bronze de l'Ordre de Malte.

# Les coulisses de l'Assemblée générale



